



RÉMUNÉRATION

INTÉRESSEMENT : LE TERREAU DE LA DIVISION ?

Les directions de Sociétés Anonymes annoncent, tambour battant, les montants qui pourraient être versés dans le cadre de l'intéressement.

La stratégie de la division et de la mise en concurrence des cheminots bat son plein !

Voilà un nouveau piège dans lequel nous ne devons pas tomber !

Les NAO de fin 2023 n'ont pas recueilli l'assentiment de la majorité des cheminots. La direction a d'ailleurs été contrainte d'annoncer des mesures unilatérales tant les propositions étaient éloignées des exigences légitimes.

« IL N'Y A PAS D'ARGENT ! »

Pourtant, quelques mois plus tard, les mêmes « Sociétés Anonymes », en vérité les « Sociétés Autonomes », reviennent de l'argent plein les bras !

RIEN pour les salaires et les augmentations générales et **TOUT** pour opposer les cheminots entre eux, les mettre en compétition, quitte à exprimer un mépris encore rarement atteint pour l'ensemble de celles et ceux qui, quel que soit leur métier, font le chemin de fer public chaque jour.

LE PIÈGE EST GROSSIER !

La diversité des sommes annoncées selon les SA, est en fait un levier de management agressif visant à semer le trouble dans un corps social déjà largement malmené par la déstructuration de l'entreprise SNCF.

L'INTÉRESSEMENT, EST-CE VRAIMENT ...

L'intéressement n'est pas soumis à cotisations sociales. Il est non pérenne et complètement aléatoire.

Il ne contribue pas au financement de la Sécurité sociale ni des retraites et n'est donc pas pris en compte dans le calcul du montant en cas de maladie, chômage ou retraite.

Il est lié aux objectifs de productivité, aux suppressions d'emplois, à la dégradation des droits, le gel des salaires, la dégradation des conditions de travail, l'externalisation etc.

...INTÉRESSANT ?



La CGT l'affirme : l'argent de la division doit se transformer en source du RASSEMBLEMENT !

C'est pourquoi nous devons exiger, dans l'unité la plus large, l'ouverture rapide de NAO avec, dans un 1^{er} temps, à l'ordre du jour :

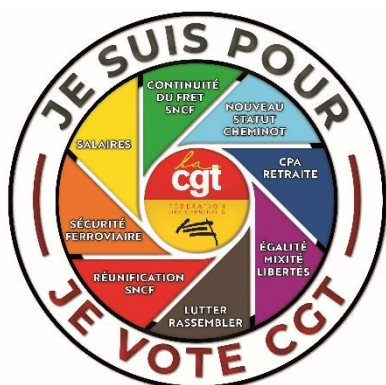
- Une augmentation générale des salaires ;
- La refonte et l'amélioration des primes de travail.

Par ailleurs, la CGT revendique :

- La mise en place de l'échelle mobile des salaires et le rattrapage du contentieux salarial ;
- La mise en place de la grille salariale CGT unique pour tous les cheminots avec des garanties sur le déroulement de carrière, un avancement automatique, la reconnaissance des diplômes ;
- Une véritable reconnaissance des métiers des cheminots et la redistribution aux cheminots des richesses produites par le travail ;
- Un véritable 13^e mois pour tous les cheminots ;
- La correction des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Si la Direction est capable de mettre plusieurs dizaines de millions d'euros sur la table pour l'intéressement, alors elle doit être capable de proposer des augmentations générales pérennes qui respectent **TOUS** les cheminots, leurs qualifications, leurs métiers et leur engagement quotidien au service de l'intérêt général !

PLUSIEURS MÉTIERS, UNE SEULE PROFESSION : CHEMINOT-E !



JE SUIS POUR ...

JE VOTE CGT

AUX ÉLECTIONS CA DU 28 MARS AU 4 AVRIL !

Retrouvez toutes les informations
et le développement
de nos revendications sur
www.renforcement-cheminotcgt.fr

